

Prévention des risques liés à la route et à l'utilisation de véhicules

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Conduire pour son travail entraîne des contraintes particulières et expose à des risques professionnels au premier rang desquels les accidents de la route, à l'origine de plus de 20 % des accidents mortels du travail. La prévention du risque routier consiste à agir sur différentes dimensions : les déplacements, les communications, l'état des véhicules et les compétences des salariés à la conduite.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Evaluer les enjeux que représentent les accidents de la route pour le salarié, son entreprise et pour la société
- Mesurer les conséquences possibles des comportements à risques (mauvais entretien du véhicule, alcool, drogues, utilisation du téléphone...)
- Appréhender les règles de bonne conduite lors de vos déplacements professionnels

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne utilisant un véhicule dans le cadre professionnel, y compris lors des trajets domicile/travail

Prérequis :

Maitrise de la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Identifier des dangers, évaluer les risques liés à l'utilisation et stationnement de véhicules

- Sensibiliser à la culture du risque routier
- Découvrir les risques les plus courants liés aux différents véhicules
- Connaître les risques liés aux véhicules GPL et électriques
- Savoir identifier les conduites à risque, analyser et prévenir les risques

Après-midi

Connaitre les conduites à tenir en cas de sinistre pour assurer la sécurité des biens & des personnes

- Apprendre des mesures de prévention simples
- Sensibiliser aux comportements adaptés à la prévention des accidents
- Agir et préserver l'individu devant un danger
- Comprendre et faciliter l'intervention des secours
- Protéger son environnement

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé dans la prévention des risques depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.